



Assemblée générale

Distr. générale
15 juillet 2009
Français
Original : anglais

Soixante-quatrième session

Point 101 de la liste préliminaire*

Traité d'interdiction complète des essais nucléaires

Rapport du Secrétaire général

1. Au paragraphe 10 de sa résolution 63/87, intitulée « Traité d'interdiction complète des essais nucléaires », l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général d'établir, en consultation avec la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, un rapport sur les efforts faits par les États qui avaient ratifié le Traité pour parvenir à l'universalisation de ce dernier et sur la possibilité de fournir aux États qui en feraient la demande une assistance concernant les procédures de ratification, et de lui présenter ce rapport à sa soixante-quatrième session.
2. Le présent rapport a été établi en réponse à cette demande. On trouvera en annexe les informations fournies par la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires sur le sujet.

* A/64/50.



Annexe

Rapport sur les activités entreprises par les États pour parvenir à l'universalisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires^a

Juin 2008-mai 2009

<i>État</i>	<i>Date/période</i>	<i>Activités et contexte</i>	<i>Observations</i>
1. Niveau bilatéral			
1 a) Activités relatives aux États de l'annexe 2			
Allemagne	Juin 2008-mai 2009	L'Allemagne a réaffirmé l'importance de l'entrée en vigueur du Traité et appelé à sa ratification, notamment par les États figurant à l'annexe 2 restants, lors de dialogues bilatéraux de haut niveau et dans les instances multilatérales pertinentes.	
Australie	Juin 2008-mai 2009	Pour ce qui est des États de l'annexe 2 restants, l'Australie a poursuivi ses activités de sensibilisation afin de plaider la cause du Traité et d'encourager la Chine, les États-Unis d'Amérique et l'Indonésie à le ratifier.	
	Novembre 2008	L'Australie a apporté son soutien à un atelier organisé en Indonésie pour mettre en relief les avantages du Traité sur les plans de la sécurité et de la science, notamment en y envoyant des experts pour y faire des exposés.	
Autriche	Juin 2008-mai 2009	L'Autriche, qui copréside la Conférence organisée pour faciliter l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, s'est activement employée à inciter les États de l'annexe 2, qui ne l'avaient pas encore fait, à ratifier le Traité.	
Canada	Juin 2008-mai 2009	En 2008 et en 2009, à plusieurs occasions, des représentants du Gouvernement canadien ont participé à des réunions bilatérales avec des représentants des Gouvernements américain, chinois, égyptien, indien, indonésien et israélien. Le Canada a tiré parti de ces réunions pour engager les États en question à ratifier le Traité et pour insister sur l'importance qu'il attachait à son entrée en vigueur.	
Fédération de Russie	Juin 2008-mai 2009	Lors de ses contacts bilatéraux avec les États figurant à l'annexe 2 et n'ayant pas encore signé ou ratifié le Traité, la Fédération de Russie n'a eu de cesse de les engager à y adhérer le plus tôt possible.	
France	Juin 2008-mai 2009	À la faveur d'échanges réguliers avec les États figurant à l'annexe 2 et n'ayant pas encore signé ou ratifié le Traité, la France a saisi toutes les occasions qui lui étaient offertes pour souligner l'importance qu'elle attachait à l'entrée en vigueur du Traité.	

<i>État</i>	<i>Date/période</i>	<i>Activités et contexte</i>	<i>Observations</i>
Irlande	Juin 2008-mai 2009	À l'occasion de réunions bilatérales et de déclarations publiques, l'Irlande a invité les États figurant à l'annexe 2 et n'ayant pas ratifié le Traité, à le faire.	
	Avril 2009	Suite au discours que le Président des États-Unis Obama a prononcé à Prague le 5 avril, M. Micheál Martin, Ministre irlandais des affaires étrangères, a publié une déclaration saluant dans les termes les plus chaleureux l'engagement pris par le Président américain de mener une action immédiate et déterminée en faveur de la ratification du Traité par les États-Unis.	
Japon	Novembre 2008-avril 2009	Dans le cadre de consultations bilatérales, le Japon a engagé plusieurs États figurant à l'annexe 2 et n'ayant pas encore signé ou ratifié le Traité, notamment la Chine, la République islamique d'Iran et le Pakistan, à le faire dans les meilleurs délais.	
Mexique	Juin 2008-mai 2009	Le Mexique s'est associé à l'action menée par la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires pour que les États figurant à l'annexe 2 et n'ayant pas encore signé ou ratifié le Traité, le fassent aussitôt que possible, afin qu'il puisse entrer en vigueur.	
	Juin 2008-mai 2009	Lors de consultations bilatérales, le Mexique a engagé les États figurant à l'annexe 2 et n'ayant pas encore signé ou ratifié le Traité à le faire.	
Norvège	Juin 2008-mai 2009	La Norvège a abordé la question de la signature et de la ratification du Traité à l'occasion de contacts bilatéraux, et notamment de contacts bilatéraux avec des États figurant à l'annexe 2.	
	Juin 2008-mai 2009	La Norvège a fourni un soutien financier à l'ONG VERTIC (Centre de recherche, de formation et d'information sur la vérification) afin d'inciter les États-Unis à réexaminer les questions soulevées par le Traité et à le ratifier.	
Nouvelle-Zélande	Juin 2008-mai 2009	La Nouvelle-Zélande a évoqué l'importance que revêtait l'entrée en vigueur du Traité avec plusieurs États figurant à l'annexe 2, qui ne l'ont pas encore ratifié.	
Pays-Bas	Juin 2008-mai 2009	Depuis 2003, en sa qualité de Représentant spécial de la Conférence organisée en application de l'article XIV, l'Ambassadeur Jaap Ramaker, ancien Représentant permanent des Pays-Bas auprès de l'Office des Nations Unies à Vienne, œuvre activement, au nom des États ayant ratifié le Traité, à favoriser l'entrée en vigueur du Traité et, notamment, sa signature et sa ratification par les États figurant à l'annexe 2. En sa qualité de Représentant spécial, l'Ambassadeur Ramaker s'est	

<i>État</i>	<i>Date/période</i>	<i>Activités et contexte</i>	<i>Observations</i>
		rendu dans des États figurant à l'annexe 2, tant à l'occasion de visites bilatérales que de conférences multilatérales, et continuera de le faire. Il est encouragé dans ses activités par les Pays-Bas, en étroite coopération avec les coprésidents de la Conférence organisée pour faciliter l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (Autriche et Costa Rica).	
	Juin 2008-mai 2009	Les Pays-Bas ont souligné l'importance que revêtaient la signature et la ratification du Traité auprès de plusieurs États figurant à l'annexe 2, notamment en distribuant un ouvrage consacré au système de vérification et en finançant un projet destiné à faire mieux connaître le système de vérification auprès des chercheurs, des clubs de réflexion et des organisations non gouvernementales.	
Pologne	Juillet 2008	Lors de rencontres bilatérales auxquelles a participé son ministre délégué aux affaires étrangères, la Pologne a abordé la question de l'entrée en vigueur du Traité avec l'Inde.	
Portugal	Juin 2008-mai 2009	Lors de ses contacts bilatéraux avec tous les États figurant à l'annexe 2 et n'ayant pas encore signé ou ratifié le Traité, le Portugal les a engagés à le faire sans plus attendre, en soulignant l'importance que revêtait son entrée en vigueur.	
République tchèque	Juin 2008-mai 2009	Au niveau national, la République tchèque a mené des activités de sensibilisation pour inciter à de nouvelles signatures et ratifications du Traité, en mettant particulièrement l'accent sur les neuf États figurant encore à l'annexe 2, et a inscrit l'entrée en vigueur du Traité à l'ordre du jour de toutes les réunions pertinentes.	
Roumanie	Juin 2008-mai 2009	La Roumanie a publié plusieurs déclarations pour féliciter les États ayant ratifié le Traité et pour sensibiliser à la question de son entrée en vigueur. Elle en a profité pour souligner l'importance qu'elle attachait à l'entrée en vigueur du Traité et pour engager tous les États ne l'ayant pas encore signé ou ratifié, notamment ceux figurant à l'annexe 2, à le faire sans plus attendre.	
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Juin 2008-mai 2009	Lors de ses contacts bilatéraux, le Royaume-Uni n'a laissé passer aucune occasion d'évoquer la question du Traité avec les États figurant à l'annexe 2 qui ne l'avaient pas encore signé ou ratifié, notamment, pour la période récente, lors de contacts au niveau ministériel avec la Chine, les États-Unis, l'Indonésie et Israël.	
Suède	Juin 2008-mai 2009	La Suède a évoqué l'importance que revêtait l'entrée en vigueur du Traité à l'occasion de ses contacts bilatéraux (au niveau	

<i>État</i>	<i>Date/période</i>	<i>Activités et contexte</i>	<i>Observations</i>
		ministériel et à des niveaux moins élevés) avec plusieurs États figurant à l'annexe 2 et n'ayant pas encore signé ou ratifié le Traité.	
	Février 2009	L'Ambassadeur Hans Lundborg, Représentant permanent auprès des organisations internationales sises à Vienne, a été élu Président de la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires pour 2008. En février 2009, il s'est rendu à Washington en compagnie du Secrétaire exécutif de la Commission préparatoire afin de rencontrer les membres de la Commission internationale sur la non-prolifération et le désarmement nucléaires et des représentants du Gouvernement américain, du Congrès et de la société civile, afin de souligner l'importance que revêtait la ratification du Traité par les États-Unis.	
	Mars 2009	Dans le discours qu'il a prononcé à l'Université chinoise des affaires étrangères de Beijing, M. Carl Bildt, Ministre suédois des affaires étrangères, a souligné le rôle important qu'une ratification rapide du Traité pouvait jouer dans la réussite de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2010.	
1 b) Activités relatives aux États ne figurant pas à l'annexe 2			
Australie	Juin 2008-mai 2009	Pour ce qui est des États ne figurant pas à l'annexe 2, l'Australie a continué de mener des activités de sensibilisation pour plaider la cause du Traité et inciter nombre d'entre eux à le ratifier, y compris le Brunéi Darussalam, les Îles Marshall, les Îles Salomon, l'Iraq, le Myanmar, Nioué, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, le Timor-Leste et les Tonga.	
	Juin 2008-mai 2009	Dans le cadre de dialogues bilatéraux menés dans l'ensemble du Pacifique Sud et des Caraïbes, l'Australie a continué d'encourager les États ne figurant pas à l'annexe 2 et n'ayant pas encore signé ou ratifié le Traité, à le faire.	
Autriche	Juin 2008-mai 2009	En sa qualité de coprésidente de la Conférence organisée pour faciliter l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, l'Autriche a mené une campagne active en faveur de l'universalisation du Traité dans toutes les instances bilatérales et multilatérales pertinentes.	
Fédération de Russie	Juin 2008-mai 2009	Lors de ses contacts bilatéraux avec les États ne figurant pas à l'annexe 2 et n'ayant pas encore signé ou ratifié le Traité, la Fédération de Russie n'a eu de cesse de les engager à y adhérer le plus tôt possible.	

<i>État</i>	<i>Date/période</i>	<i>Activités et contexte</i>	<i>Observations</i>
France	Juin 2008-mai 2009	À la faveur d'échanges réguliers avec les États ne figurant pas à l'annexe 2 et n'ayant pas encore signé ou ratifié le Traité, la France a saisi toutes les occasions qui lui étaient offertes pour souligner l'importance qu'elle attachait à l'entrée en vigueur du Traité.	
	25 novembre 2008	La France s'est félicitée de la ratification du Traité par le Liban ^b et a demandé instamment l'entrée en vigueur rapide du Traité.	
Mexique	Juin 2008-mai 2009	Le Mexique s'est associé à l'action menée par la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires pour que les États n'ayant pas encore signé ou ratifié le Traité, le fassent aussitôt que possible afin de permettre son entrée en vigueur.	
Nouvelle-Zélande	Juin 2008-mai 2009	Chaque fois que l'occasion s'en est présentée, la Nouvelle-Zélande, lors de ses contacts bilatéraux avec les États ne figurant pas à l'annexe 2, a souligné l'importance du Traité et plaidé pour son entrée en vigueur dans les meilleurs délais.	
	Juin 2008-mai 2009	La Nouvelle-Zélande a versé des contributions financières volontaires pour permettre à des experts de pays en développement ne figurant pas à l'annexe 2, de participer à des réunions techniques officielles de la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, réaffirmant ainsi le caractère universel du Traité.	
Pays-Bas	Juin 2008-mai 2009	L'Ambassadeur Ramaker s'est rendu dans plusieurs des États ne figurant pas à l'annexe 2 et n'ayant pas encore signé ou ratifié le Traité, tant dans le cadre de visites bilatérales que de conférences multilatérales. Il est soutenu dans ses activités par les Pays-Bas.	
	Juin 2008-mai 2009	À la faveur de plusieurs contacts bilatéraux (notamment lors de discours et de missions de leur Ministre des affaires étrangères), les Pays-Bas ont insisté auprès des États ne figurant pas à l'annexe 2, sur l'importance du Traité et plaidé pour son entrée en vigueur.	
Pérou	Juin 2008-mai 2009	Le Pérou a souligné, à plusieurs occasions, l'importance du Traité et plaidé en faveur de son entrée en vigueur. À cet égard, il a engagé les États n'ayant pas encore signé ou ratifié le Traité à le faire. Il a également continué de plaider pour l'universalisation du Traité, lors des réunions bilatérales pertinentes, par le biais de communiqués et de déclarations conjointes.	
Portugal	Juin 2008-mai 2009	Lors de contacts bilatéraux avec les États ne figurant pas à l'annexe 2, le Portugal n'a laissé passer aucune occasion de plaider en faveur du Traité et de son universalisation.	

État	Date/période	Activités et contexte	Observations
Royaume-Uni	7 novembre 2008	Dans un communiqué saluant la ratification du Traité par le Mozambique ^c , le Portugal a demandé instamment l'entrée en vigueur rapide du Traité.	
	Janvier-mai 2009	Dans le cadre d'une démarche effectuée auprès du Gouvernement anglais, le Portugal a engagé l'Angola à ratifier le Traité.	
	5 février 2009	Le Ministre britannique des affaires étrangères a publié, sous le titre <i>Lifting the nuclear shadow</i> (Sortir de l'ombre du nucléaire), un document consacré à la politique nucléaire du Royaume-Uni évoquant l'importance que revêtait l'entrée en vigueur du Traité.	
	17 mars 2009	À l'occasion de l'ouverture de la Conférence internationale sur le cycle du combustible nucléaire, qui s'est tenue à Londres, le Premier Ministre britannique a engagé tous les États à signer et à ratifier le Traité.	
	Mars 2009	Le Royaume-Uni a financé un déplacement d'experts de la République de Trinité-et-Tobago au siège de la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, à Vienne, afin de favoriser la signature et la ratification du Traité.	
2. Niveau multilatéral			
2 a) Mondial			
Allemagne	24 septembre 2008	M. Frank-Walter Steinmeier, Ministre allemand des affaires étrangères, a participé à la réunion ministérielle sur le Traité organisée à New York et en a été l'un des principaux orateurs. En outre, il a plaidé pour l'entrée en vigueur du Traité lors d'autres apparitions publiques ainsi que dans des discours et des articles.	
	30 janvier 2009	L'Allemagne a organisé à Berlin une conférence internationale sur les nouveaux impératifs et les nouvelles possibilités en vue d'un monde exempt d'armes nucléaires. À cette occasion, l'Ambassadeur Jaap Ramaker a été invité à prononcer un discours et les perspectives d'entrée en vigueur du Traité ont été évoquées.	
	4 février 2009	Dans une tribune conjointe sur la politique en matière de sécurité, la Chancelière allemande Angela Merkel et le Président français Nicolas Sarkozy se sont félicités que les États-Unis se soient engagés à ratifier le Traité.	
	Avril 2009	M. Frank-Walter Steinmeier, Ministre allemand des affaires étrangères, a, en avril 2009, souligné l'importance que revêtait l'entrée en vigueur rapide du Traité dans un article intitulé « Fresh Momentum for Disarmament » (Un nouvel élan pour le désarmement) publié dans <i>Spectrum</i> , magazine de la Commission	

<i>État</i>	<i>Date/période</i>	<i>Activités et contexte</i>	<i>Observations</i>
		préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires.	
	Juin 2008-mai 2009	D'août 2008 à août 2009, pour contribuer aux actions de sensibilisation menées par le Secrétariat technique provisoire de la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, l'Allemagne a gracieusement placé un expert à la disposition de sa Section de l'information.	
Australie	Juin-septembre 2008	En sa qualité de membre du groupe des pays partisans du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, l'Australie a participé à l'organisation de la réunion ministérielle au sujet du Traité qui s'est tenue à New York le 24 septembre 2008. Elle a activement contribué à négocier les termes de la Déclaration ministérielle commune publiée à l'issue de cette réunion et a mené un certain nombre de consultations, tant à Vienne qu'à New York.	
	Juin 2008-mai 2009	L'Australie s'est associée aux travaux menés par la Commission internationale sur la non-prolifération et le désarmement nucléaires en faveur de l'entrée en vigueur du Traité. Elle a notamment prêté son concours à la tenue d'une rencontre à Vienne en avril 2009 entre M. Gareth Evans, ancien Ministre australien des affaires étrangères, et le Secrétaire exécutif de la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires.	
	Juin 2008-mai 2009	L'Australie a continué de donner la priorité à la mise en place du régime de vérification du Traité et, à cette fin, a joué un rôle de premier plan, parmi les États signataires, dans la fourniture de ressources, de matériel et de compétences spécialisées. Elle a également continué de plaider pour l'établissement d'un budget axé sur le programme, afin que le Secrétariat technique provisoire de la Commission préparatoire reçoive l'appui politique et financier voulu pour s'acquitter de son mandat.	
	Juin 2008-mai 2009	L'Australie a publié divers communiqués de presse pour féliciter les États qui avaient ratifié le Traité et sensibiliser à la question de l'entrée en vigueur du Traité.	
	Mai 2008	L'Australie a prêté son concours à une visite sur son territoire du Secrétaire exécutif de la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, au cours de laquelle celui-ci a rencontré le Ministre australien des affaires étrangères afin d'étudier les meilleurs moyens de plaider la cause du Traité et de favoriser la poursuite de l'élaboration du régime de vérification. L'Australie a pris les	

<i>État</i>	<i>Date/période</i>	<i>Activités et contexte</i>	<i>Observations</i>
		dispositions nécessaires pour les communiqués de presse et les interviews et a prêté son concours pour la tenu de rencontres entre le Secrétaire exécutif et divers instituts de stratégie, son objectif étant de sensibiliser au Traité.	
	Mai 2008	L'Australie a versé une contribution financière volontaire aux fins de la réalisation d'une étude scientifique internationale sur les capacités du régime de vérification du Traité.	
	Septembre 2008	M. Stephen Smith, Ministre australien des affaires étrangères, a présidé la réunion ministérielle qui s'est tenue à New York au sujet du Traité. La déclaration ministérielle commune issue de cette réunion a été signée par plus de 90 États. En outre, en marge de la réunion, M. Smith a mené diverses activités de relations avec les médias et de relations publiques afin de plaider pour l'entrée en vigueur du Traité.	
	Février-mai 2009	En sa qualité de Président de la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires pour 2009, l'Ambassadeur Peter Shannon a lancé des consultations et des négociations sur un certain nombre de questions dont la Commission était saisie en 2009, y compris son projet de programme et de budget pour 2010.	
	Février-mai 2009	En sa qualité de Présidente du « Groupe des 10 de Vienne », l'Australie a mené des activités avant et pendant la troisième session du Comité préparatoire de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2010 afin d'inciter les États ne l'ayant pas encore fait, à signer ou ratifier le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires.	
	Avril 2009	L'Australie a dépêché à Vienne le Président adjoint de la Commission permanente des affaires étrangères, de la défense et du commerce du Sénat afin qu'il y rencontre le Secrétaire exécutif de la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires et qu'il évoque avec lui les meilleurs moyens de favoriser l'entrée en vigueur du Traité et de poursuivre l'élaboration du régime de vérification.	
	Avril 2009	À la 120 ^e Assemblée de l'Union interparlementaire, qui s'est réunie à Addis-Abeba, l'Australie s'est portée coauteur d'une résolution intitulée : « Promouvoir la non-prolifération et le désarmement nucléaires et assurer l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires : le rôle des parlements », qui préconisait la non-prolifération et le désarmement nucléaires ainsi que l'entrée en vigueur du Traité.	

<i>État</i>	<i>Date/période</i>	<i>Activités et contexte</i>	<i>Observations</i>
Autriche	Juin 2008-mai 2009	L'Autriche, qui copréside la Conférence organisée pour faciliter l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, s'est activement employée à plaider la cause de l'universalisation du Traité dans toutes les instances bilatérales et multilatérales pertinentes.	
	Septembre 2008	En concertation avec l'Australie, le Costa Rica, la Finlande, le Japon et les Pays-Bas, l'Autriche a organisé une réunion ministérielle consacrée au Traité, qui s'est tenue à New York, en marge de l'Assemblée générale des Nations Unies, le 24 septembre 2008. Cette réunion, à laquelle ont assisté des représentants de haut niveau de plus de 90 États, le Secrétaire général de l'ONU, Michael Douglas, Messenger de la paix de l'ONU et l'ancien Ministre américain de la défense, M. William Perry, a également été l'occasion de mieux sensibiliser le grand public à l'importance que revêtait le Traité pour le système de sécurité internationale.	
Canada	Septembre 2008	En collaboration avec l'Australie, l'Autriche, le Costa Rica, la Finlande, le Japon et les Pays-Bas, le Canada a organisé une réunion ministérielle regroupant les « Amis du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires » le 24 septembre 2008 à New York, en marge de l'Assemblée générale des Nations Unies. Cette réunion a débouché sur une Déclaration ministérielle commune en faveur du Traité et de son entrée en vigueur, à laquelle se sont associés plus de 90 États.	
	Octobre 2008	Le Canada a prêté son concours pour assurer la participation du Secrétaire exécutif de la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires à la cérémonie d'ouverture du Sommet de la francophonie, qui s'est tenue à Québec le 17 octobre 2008. L'objectif était d'offrir au Secrétaire exécutif l'occasion de dialoguer avec les dirigeants politiques d'États n'ayant pas encore ratifié le Traité.	
	Décembre 2008	Le Canada a voté en faveur des résolutions 63/87 (« Traité d'interdiction complète des essais nucléaires »), 63/73 (« Volonté renouvelée de parvenir à l'élimination totale des armes nucléaires ») et 63/58 (« Vers un monde exempt d'armes nucléaires : accélération de la mise en œuvre des engagements en matière de désarmement nucléaire ») de l'Assemblée générale des Nations Unies, lesquelles préconisent toutes, entre autres, l'entrée en vigueur du Traité.	

<i>État</i>	<i>Date/période</i>	<i>Activités et contexte</i>	<i>Observations</i>
Fédération de Russie	Juin 2008-mai 2009	La Fédération de Russie a continué de mener une politique de principe visant à l'universalisation du Traité et a pris une part active à la mise en œuvre concrète des mesures visant à favoriser son entrée en vigueur, adoptées à la cinquième Conférence d'interdiction complète des essais nucléaires.	
	Juin 2008-mai 2009	La Fédération de Russie a poursuivi ses échanges avec tous les États intéressés dans l'enceinte de l'ONU et d'autres organisations internationales et dans toutes les autres instances multilatérales afin de faire du Traité un instrument de droit international opérationnel.	
	24 septembre 2008	La Fédération de Russie a participé à la réunion ministérielle des pays partisans du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, organisée le 24 septembre 2008 à New York.	
	2 décembre 2008	La Fédération de Russie a soutenu et s'est portée coauteur de la résolution 63/87, intitulée « Traité d'interdiction complète des essais nucléaires », qui a été adoptée le 2 décembre 2008.	
	Janvier-mai 2009	Conjointement à d'autres États ayant ratifié le Traité, la Fédération de Russie a œuvré à préparer la Conférence organisée pour faciliter l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, qui se tiendra à New York en septembre 2009.	
France	Juin 2008-mai 2009	Dans les instances multilatérales pertinentes (telles que l'Organisation des Nations Unies, la Conférence du désarmement et la troisième session du Comité préparatoire de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2010), la France n'a laissé passer aucune occasion de plaider en faveur de l'entrée en vigueur du Traité.	
	24 septembre 2008	La France a pris une part active à la réunion ministérielle qui a été organisée à New York en faveur du Traité. Les signataires de la Déclaration ministérielle commune adoptée à cette occasion appelaient tous les États qui ne l'avaient pas encore fait à signer et à ratifier le Traité sans délai, en particulier ceux dont l'acte de ratification était nécessaire à son entrée en vigueur. Eux-mêmes s'engageaient à appeler l'attention sur ce traité dans les plus hautes sphères politiques et à prendre des mesures en vue d'en faciliter le processus de signature et de ratification.	
	5 décembre 2008	Lorsqu'elle assurait la présidence du Conseil de l'Union européenne, la France a envoyé au Secrétaire général de l'ONU une lettre relative aux propositions formulées par l'Union européenne dans le domaine du désarmement et, notamment, du	

<i>État</i>	<i>Date/période</i>	<i>Activités et contexte</i>	<i>Observations</i>
		désarmement nucléaire, qui préconisait l'universalisation du Traité et l'achèvement du régime de vérification.	
	8 décembre 2008	La France a joué un rôle actif dans la première conférence de l'initiative « Global Zero », qui s'est tenue à Paris, et a demandé instamment l'entrée en vigueur rapide du Traité.	
Italie	Juin 2008-mai 2009	L'Italie a organisé ou coorganisé un certain nombre de séminaires et d'ateliers visant à plaider la cause du Traité, y compris une conférence sur le thème du désarmement et du régime de non-prolifération, organisée le 22 août 2008 à Erice par l'intermédiaire de la Fondation Majorana, une conférence de réflexion sur la non-prolifération nucléaire et la demande croissante d'énergie nucléaire civile, organisée le 9 décembre 2008 à la Brookings Institution, à Washington, et une conférence sur le thème « Surmonter les dangers liés au nucléaire » qui s'est tenue à Rome les 16 et 17 avril 2009 sous le parrainage du Ministère italien des affaires étrangères. Lors des conférences de Rome et de Washington, des réunions bilatérales ont eu lieu entre le Directeur général italien de la coopération politique, le Ministre italien des affaires étrangères et le Secrétaire exécutif de la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires.	
	Novembre 2008-mai 2009	Le Ministère italien des affaires étrangères a conclu des accords avec deux instituts italiens, l'Institut supérieur d'étude et de protection de l'environnement (ISPRA), le 12 novembre 2008, et l'Institut des nouvelles technologies, de l'énergie et de l'environnement (ENEA), le 26 janvier 2009, afin de renforcer les activités du centre national de données et ses liens avec le Centre international de données de la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires.	
Japon	24 septembre 2008	Le Japon a pris l'initiative de coorganiser la quatrième réunion ministérielle sur le Traité, qui s'est tenue à New York, et s'est associé à la déclaration ministérielle commune adoptée à cette occasion.	
	Janvier-mars 2009	Le Japon a invité des sismologues de pays concernés à un stage de formation et leur a présenté les technologies et connaissances pertinentes les plus récentes dans le domaine de l'observation sismologique mondiale.	
Mexique	Juin 2008-mai 2009	Le Mexique a participé aux réunions de la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète	

État	Date/période	Activités et contexte	Observations
		des essais nucléaires et de ses organes subsidiaires ainsi qu'à des consultations ayant pour objet de favoriser l'entrée en vigueur du Traité et de renforcer le régime de vérification afin de le rendre pleinement opérationnel.	
	2 décembre 2008	Le Mexique s'est porté coauteur de la résolution 63/87, intitulée « Traité d'interdiction complète des essais nucléaires », adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies à sa soixante-troisième session.	
	Juin 2008-mai 2009	Le soutien financier des Pays-Bas a permis à des experts techniques de pays en développement de participer, à Vienne, à des réunions techniques officielles de la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, ce qui a renforcé le caractère universel de la Commission et contribué au renforcement des capacités dans les pays en développement.	
Norvège	Juin 2008-mai 2009	La Norvège s'est associée aux résolutions de l'Assemblée générale des Nations Unies appelant tous les pays à ratifier le Traité et a réitéré cet appel lors d'interventions devant l'Assemblée générale des Nations Unies et l'Agence internationale de l'énergie atomique et dans des déclarations concernant le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires.	
	26 février 2009	Lancement à Vienne d'un ouvrage intitulé <i>Nuclear Test Ban: Converting Political Visions to Reality</i> (Interdiction des essais nucléaires : concrétiser la volonté politique), coécrit par un auteur suédois, un auteur néerlandais et un auteur norvégien et préfacé conjointement par les Ministres des affaires étrangères des trois pays.	
	24 mars 2009	L'institut norvégien de recherche en matière de défense a organisé à Oslo, en collaboration avec les autorités danoises et kazakhes, une conférence sur le thème du désarmement nucléaire au cours de laquelle le Traité a également été évoqué.	
Nouvelle-Zélande	24 septembre 2008	La Nouvelle-Zélande s'est officiellement associée à la Déclaration ministérielle commune adoptée au sujet du Traité, dans laquelle les États étaient priés de ne ménager aucun effort pour que le Traité entre en vigueur.	
	2 décembre 2008	La Nouvelle-Zélande s'est portée coauteur de la résolution 63/87, intitulée « Traité d'interdiction complète des essais nucléaires », adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies à sa soixante-troisième session.	

<i>État</i>	<i>Date/période</i>	<i>Activités et contexte</i>	<i>Observations</i>
	Février-mai 2009	En sa qualité de membre du « Groupe des 10 de Vienne » et de participante aux activités que ce groupe a menées avant et pendant la troisième session du Comité préparatoire de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2010, la Nouvelle-Zélande a coécrit un document soulignant l'importance que revêtait l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires et invitant les États figurant à l'annexe 2 et ne l'ayant pas encore fait, à signer ou à ratifier le Traité dans les meilleurs délais.	
	10 avril 2009	La délégation parlementaire néo-zélandaise s'est associée à la résolution intitulée : « Promouvoir la non-prolifération et le désarmement nucléaires et assurer l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires : le rôle des parlements » adoptée à la 120 ^e Assemblée de l'Union interparlementaire, qui engageait les parlements de tous les États n'ayant pas encore signé ou ratifié le Traité, notamment ceux figurant à l'annexe 2, à faire pression sur le Gouvernement de leur pays pour qu'il remédie à cette situation.	
Pays-Bas	Juin 2008-mai 2009	En leur qualité de membre fondateur de la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, les Pays-Bas ont souligné l'importance que revêtait l'entrée en vigueur du Traité en de nombreuses occasions, notamment au cours d'interventions faites lors des sessions du Comité préparatoire de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2010.	
Pérou	Juin 2008-mai 2009	Le Pérou a continué de plaider pour l'universalisation du Traité, dans les cadres d'instances internationales pertinentes, par le biais de communiqués et de déclarations conjointes.	
Philippines	24 septembre 2008	M. Alberto G. Romulo, Ministre des affaires étrangères, et certains de ses homologues ont publié au Siège de l'ONU, à New York, une déclaration ministérielle commune au sujet du Traité dans laquelle ils ont réaffirmé leur soutien au Traité.	
	Février 2009	Les Philippines ont accepté d'être inscrites sur la liste des États ayant ratifié le Traité en demandant au Secrétaire général de l'ONU de convoquer la Conférence pour faciliter l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, à New York les 24 et 25 septembre 2009.	
	Avril 2009	À la 120 ^e Assemblée de l'Union interparlementaire, qui s'est tenue à Addis-Abeba, la délégation philippine a soutenu la résolution intitulée « Promouvoir la non-prolifération et le	

<i>État</i>	<i>Date/période</i>	<i>Activités et contexte</i>	<i>Observations</i>
		désarmement nucléaires et assurer l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires : le rôle des parlements » que l'Assemblée de l'Union interparlementaire a adoptée par consensus.	
Pologne	Septembre 2008	La Pologne a participé à la quatrième réunion ministérielle sur le Traité, qui s'est tenue à New York, en marge de l'Assemblée générale des Nations Unies. La Pologne a également soutenu l'adoption de la déclaration ministérielle commune concernant l'entrée en vigueur du Traité.	
	2 décembre 2008	La Pologne s'est portée coauteur de la résolution adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies sur l'entrée en vigueur du Traité et a voté pour son adoption.	
	Avril-mai 2009	Lors d'une réunion du Conseil de l'Union européenne organisée au niveau du personnel d'exécution au sujet de la non-prolifération et du désarmement, la Pologne a contribué à élaborer la position de l'Union européenne aux fins de la troisième session du Comité préparatoire de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2010 et, notamment, la déclaration commune faite au nom de l'Union européenne lors du débat général. Dans cette déclaration, l'Union européenne a souligné combien il était urgent d'appliquer le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires et combien le Système de surveillance international était utile, notamment pour la mise en place du système d'alerte aux catastrophes naturelles, tel que prévu dans le Traité.	
Portugal	Juin 2008-mai 2009	Dans les instances multilatérales pertinentes, le Portugal a souligné l'importance que revêtait l'entrée en vigueur du Traité.	
République de Corée	24 septembre 2008	La République de Corée a participé à la quatrième réunion ministérielle organisée à New York sur le Traité et s'est associée à la Déclaration ministérielle commune qui a été adoptée à cette occasion.	
	6-10 octobre 2008	La République de Corée a accueilli le Programme régional commun de formation des opérateurs des stations du Système de surveillance international et du personnel technique des centres nationaux de données.	
	16 octobre 2008	Dans son intervention devant la Première Commission à la soixante-troisième session de l'Assemblée générale des Nations Unies, la République de Corée a souligné l'importance que revêtait l'entrée en vigueur rapide du Traité et a engagé tous les États n'ayant pas encore signé ou ratifié le Traité, à le faire sans retard, notamment ceux dont l'acte de ratification était nécessaire	

<i>État</i>	<i>Date/période</i>	<i>Activités et contexte</i>	<i>Observations</i>
		à son entrée en vigueur. La République de Corée a aussi souligné à quel point il était important de maintenir le moratoire sur les essais nucléaires jusqu'à l'entrée en vigueur du Traité.	
	8-16 novembre 2008	La République de Corée a organisé un cours régional d'introduction aux inspections sur place destiné à familiariser les participants avec le régime d'inspection sur place du Traité. Le Secrétaire exécutif de la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires a adressé des mots de bienvenue aux participants.	
	24-26 novembre 2008	La République de Corée a coorganisé avec l'ONU la septième conférence commune sur les questions de désarmement et de non-prolifération, qui s'est tenue à Séoul. À cette occasion, un exposé a été fait sur l'efficacité du système prévu par le Traité, et la nécessité d'une entrée en vigueur rapide du Traité a été, une nouvelle fois, soulignée.	
	2 décembre 2008	La République de Corée a voté en faveur d'un projet de résolution intitulé « Traité d'interdiction complète des essais nucléaires », qui a été adopté par l'Assemblée générale en tant que résolution 63/87.	
	4 mai 2009	Dans la déclaration faite devant la troisième session du Comité préparatoire de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2010, la République de Corée a souligné l'importance que revêtait une entrée en vigueur rapide du Traité et a invité les États n'ayant pas encore ratifié le Traité à le faire sans plus attendre.	
République tchèque	Septembre 2008	La République tchèque a participé à la quatrième réunion ministérielle organisée à New York en faveur de l'entrée en vigueur du Traité et s'est associée à la Déclaration ministérielle commune qui en est issue.	
Roumanie	Juin 2008-mai 2009	Dans les instances multilatérales pertinentes, la Roumanie n'a laissé passer aucune occasion de plaider pour l'entrée en vigueur du Traité.	
	Juin 2008-mai 2009	Chaque fois que l'occasion s'en est présentée, la Roumanie a souligné sur la scène internationale, l'importance de l'universalisation du Traité et de son entrée en vigueur.	
	Juin 2008-mai 2009	La Roumanie s'est portée coauteur de la résolution 63/87, intitulée « Traité d'interdiction complète des essais nucléaires », adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies à sa soixante-troisième session.	

<i>État</i>	<i>Date/période</i>	<i>Activités et contexte</i>	<i>Observations</i>
	Juin 2008-mai 2009	La Roumanie s'est pleinement associée aux déclarations faites par l'Union européenne lors des réunions de l'ONU pour préconiser l'entrée en vigueur et l'universalisation du Traité.	
	Juin 2008-mai 2009	La Roumanie a régulièrement participé à toutes les réunions de la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires et de ses organes subsidiaires ainsi qu'à toutes les consultations visant à plaider pour le Traité et son entrée en vigueur.	
	Juin 2008-mai 2009	La Roumanie a continué de traiter comme une priorité la mise en place du régime de vérification du Traité. Ainsi, le centre national de données roumain a participé aux tests organisés par le Secrétariat technique provisoire de la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires pour évaluer les centres nationaux de données en 2008; des experts roumains ont participé à l'élaboration des manuels relatifs aux inspections sur place et le centre roumain national de données a participé aux activités du Centre international de données en lui fournissant les données voulues.	
	24 septembre 2008	La Roumanie a pris une part active à la quatrième réunion ministérielle de soutien au Traité, organisée à New York et s'est associée à la Déclaration ministérielle commune.	
Royaume-Uni	Septembre 2008	Kim Howells, Secrétaire d'État au Ministère britannique des affaires étrangères, a participé à la réunion ministérielle sur le Traité, organisée en marge de l'Assemblée générale des Nations Unies et a soutenu l'adoption de la Déclaration ministérielle commune.	
	Janvier 2009	Une délégation parlementaire britannique s'est rendue à Vienne pour examiner avec le Secrétaire exécutif de la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, les perspectives pour l'entrée en vigueur du Traité et d'autres questions connexes.	
	Avril 2009	La délégation britannique a pris une part active à la rédaction et à l'adoption d'une résolution sur le Traité lors de la 120 ^e Assemblée de l'Union interparlementaire, qui s'est tenue à Addis-Abeba.	
Suède	Juin 2008-mai 2009	La Suède a, dans toutes les instances multilatérales pertinentes, souligné l'importance que revêtait l'entrée en vigueur du Traité.	
	Juin-décembre 2008	La Suède s'est associée à l'initiative lancée par la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires en matière d'études scientifiques internationales par le biais d'un projet intitulé « Participation	

<i>État</i>	<i>Date/période</i>	<i>Activités et contexte</i>	<i>Observations</i>
		mondiale aux études scientifiques internationales menées sur la mise en œuvre du système de vérification du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires ». De plus, l'Agence suédoise de recherche en matière de défense a été désignée comme chef de file du volet du projet portant sur la détection des gaz rares. Le Gouvernement suédois soutient les travaux menés par l'Agence en la matière.	
	Janvier-mai 2009	La Suède a participé au projet du Centre de la coopération internationale de l'Université de New York intitulé « Ratification du Traité par les États de l'annexe 2 restants », qui a pour objet d'étudier comment la société civile perçoit le Traité grâce à des discussions et des études menées dans les États figurant à l'annexe 2 et n'ayant pas encore ratifié le Traité. L'objectif consiste à recenser les étapes que les personnes interrogées estiment que leur État considère comme importantes pour une ratification du Traité.	
Turquie	Juin 2008-mai 2009	La Turquie a contribué en tant que pays donateur au financement de la participation d'experts venant de pays en développement à des réunions techniques de la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, dans le cadre du projet pilote.	
	Décembre 2008	La Turquie s'est portée coauteur de la résolution 63/87, intitulée « Traité d'interdiction complète des essais nucléaires », qui a été adoptée à la soixante-troisième session de l'Assemblée générale des Nations Unies.	
	Octobre 2008	La Turquie a voté en faveur de la résolution 63/73, intitulée : « Volonté renouvelée de parvenir à l'élimination totale des armes nucléaires », qui a été adoptée à la soixante-troisième session de l'Assemblée générale des Nations Unies.	
2. Niveau multilatéral			
2 b) Régional			
Australie	Mai 2009	L'Australie a financé un atelier de renforcement des capacités, organisé aux Palaos par le Secrétariat technique provisoire de la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires à l'intention des États du Pacifique, notamment en envoyant des experts pour y faire des exposés.	
Autriche	Juin 2008-mai 2009	L'Autriche a parrainé plusieurs ateliers et conférences régionaux relatifs au Traité dans les régions des Caraïbes et du Pacifique.	

<i>État</i>	<i>Date/période</i>	<i>Activités et contexte</i>	<i>Observations</i>
	29 et 30 septembre 2008	L'Autriche a coorganisé avec le Costa Rica une réunion ministérielle régionale sur le Traité à San José.	
	Avril 2009	Sous la présidence tchèque du Conseil de l'Union européenne, le Conseil a adopté un document de travail sur le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires en vue de la troisième session du Comité préparatoire de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2010.	
France	Septembre 2008	Sous la présidence française, le Conseil de l'Union européenne a adopté un plan d'action en faveur du Traité et de son entrée en vigueur.	
	8 et 9 décembre 2008	Sous la présidence française, le Conseil de l'Union européenne a adopté une Déclaration sur le renforcement de la sécurité internationale préconisant, en particulier, l'universalisation du Traité et l'achèvement du régime de vérification, ainsi que des conclusions du Conseil sur de nouveaux axes d'action de l'Union européenne en matière de lutte contre la prolifération des armes de destruction massive et de leurs vecteurs dans lesquelles étaient envisagées, notamment, de nouvelles démarches diplomatiques en faveur de l'entrée en vigueur du Traité.	
Mexique	3 juin 2008	Le Mexique a soutenu l'adoption de la résolution AG/RES.2359 (XXXVIII-O/08), intitulée : « Appui interaméricain au Traité d'interdiction complète des essais nucléaires », adoptée par l'Assemblée générale de l'Organisation des États américains à sa trente-huitième session ordinaire.	
	Décembre 2008	Le Mexique a soutenu la Déclaration du Conseil de l'Union européenne concernant le renforcement de la sécurité internationale, qui soulignait l'universalité du Traité et préconisait l'achèvement du régime de vérification et le démantèlement, dans les plus brefs délais, de toutes les installations d'essais nucléaires de manière transparente et ouverte à la communauté internationale.	
Nouvelle-Zélande	Avril 2009	Au nom de la Zone dénucléarisée du Pacifique Sud, la Nouvelle-Zélande a fait, à la réunion des responsables de zones dénucléarisées organisée en Mongolie en avril 2009, une déclaration préconisant de toute urgence l'entrée en vigueur du Traité.	
Pays-Bas	Juin 2008-mai 2009	Les Pays-Bas ont participé à l'action commune de l'Union européenne en faveur du Traité. Cette action commune, qui portait principalement sur le système de vérification, consistait	

<i>État</i>	<i>Date/période</i>	<i>Activités et contexte</i>	<i>Observations</i>
		notamment à fournir une assistance technique aux États africains signataires pour leur permettre de participer pleinement à la mise en place du système de surveillance et de vérification prévu par le Traité.	
Philippines	Juin 2008-mai 2009	Au niveau régional, les Philippines ont notamment manifesté leur soutien à la non-prolifération nucléaire dans le cadre de la Zone exempte d'armes nucléaires en Asie du Sud-Est, dont le plan d'action en la matière a été adopté pendant que les Philippines assuraient la présidence de la Commission de la Zone, en 2007. Ce soutien ne s'est pas démenti depuis. Le plan d'action prend acte de l'importance que revêt l'adhésion à des instruments internationaux tels que le Traité, pour les membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est et leurs partenaires.	
Portugal	Juin 2008-mai 2009	Chaque fois que l'occasion s'en est présentée, le Portugal a invité les pays lusophones qui ne l'avaient pas encore fait, à ratifier le Traité sans plus attendre.	
République tchèque	Juillet 2008-mai 2009	Lorsqu'elle assurait la présidence du Conseil de l'Union européenne, la République tchèque a mené des activités de sensibilisation pour inciter à de nouvelles signatures et ratifications du Traité, en s'intéressant en particulier aux neuf États figurant encore d'annexe 2 et a fait inscrire l'entrée en vigueur du Traité à l'ordre du jour de toutes les réunions pertinentes.	
	Septembre 2008	La République tchèque, en concertation avec la France et la Suède, les autres membres de la « troïka » (les trois États qui se sont succédé à la présidence de l'Union européenne), a lancé le plan d'action en faveur de l'entrée en vigueur du Traité adopté par le Conseil de l'Union européenne, lequel met l'accent sur la signature ou la ratification du Traité par les neuf États figurant encore à l'annexe 2.	
	Février-mars 2009	Lorsque la République tchèque assurait la présidence du Conseil de l'Union européenne, elle a rédigé des lettres (signées de son Ministre des affaires étrangères) destinées à tous les États figurant encore à l'annexe 2 dont l'acte de ratification était nécessaire à l'entrée en vigueur du Traité, lesquelles ont été transmises au pays qui lui a succédé à la présidence dans le cadre des travaux de la « troïka ».	
	Avril 2009	Sous la présidence tchèque du Conseil de l'Union européenne, le Conseil a adopté, à l'appui des travaux de la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, une déclaration invitant tous les États	

<i>État</i>	<i>Date/période</i>	<i>Activités et contexte</i>	<i>Observations</i>
		signataires à participer à la Conférence organisée pour faciliter l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, qui se tiendra à New York en septembre 2009, au niveau ministériel ou à un niveau plus élevé.	
Roumanie	Juin 2008-mai 2009	Dans le cadre de l'Union européenne, la Roumanie s'est associée à toutes les démarches et initiatives menées en faveur de l'entrée en vigueur du Traité.	
Suède	Juin 2008-mai 2009	L'Ambassadeur Bjorn Scale, de la Direction du désarmement et de la non-prolifération du Ministère suédois des affaires étrangères, s'est associé à l'action menée par les trois derniers États à avoir assuré la présidence de l'Union européenne (France, République tchèque et Suède) en faveur du Traité. Par exemple, le Conseil « Affaires générales et relations extérieures » a adopté une déclaration à ce sujet le 27 avril 2009.	
Turquie	1 ^{er} et 2 juillet 2008	La Turquie a servi d'hôte à un atelier transrégional sur la coopération internationale en faveur de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires qui a eu lieu à Istanbul.	

^a Le présent rapport rend compte des activités passées menées en faveur de l'entrée en vigueur du Traité, à l'exclusion des activités en cours ou prévues.

^b Le Liban a ratifié le Traité le 21 novembre 2008.

^c Le Mozambique a ratifié le Traité le 4 novembre 2008.